

**Conditions générales de ventes (CGV)
concernant les abonnements de coaching, par téléphone
MAISON HOSANNA par Annabelle.
En vigueur en 2025.**

Conditions Générales de Vente (CGV) - Coaching par Téléphone

Article 1 : Objet Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la souscription et de l'exécution d'abonnements de coaching par téléphone entre Maison Hosanna et le client.

Article 2 : Identification du Prestataire Le coaching est assuré par Maison Hosanna, auto-entreprise, immatriculée au RCS de Caen sous le numéro 978 579 08400010, dont le siège social est situé à Le rondeau 14790 Verson.

Article 3 : Description des Services Le coaching est réalisé à distance par téléphone ou visio en fonction de la demande du client et de la possibilité du prestataire, et s'effectue sur la base d'un abonnement mensuel comprenant un certain nombre de séances définies dans l'offre choisie par le client.

Article 4 : Souscription et Modalités de Paiement 4.1. La souscription à un abonnement se fait via le site internet maisonhosanna.com ou par contact direct avec le prestataire via l'adresse mail maisonhosanna@gmail.com. 4.2. Les abonnements sont payables mensuellement. 4.3. Le paiement s'effectue par prélèvement automatique par Maison Hosanna grâce à la plateforme de paiement stripe.com . 4.4. Tout retard de paiement entraîne une suspension immédiate des services jusqu'à régularisation.

Article 5: Remboursement 5.1 En cas d'absence du client à une séance programmée, ou d'annulation à moins de 24 heures du rendez-vous, la séance sera considérée comme due et ne pourra être reportée. 5.2 Les séances non réalisées du fait du client ne sont ni remboursées, ni cumulées sur le mois suivant. 5.3 C'est au client que revient la responsabilité de programmer les séances de coaching.

Article 5 : Droit de rétractation Conformément à l'article L.221-18 du Code de la consommation, le client dispose d'un délai de 14 jours à compter de la souscription pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni payer de pénalités. Ce droit ne s'applique pas si le client a déjà bénéficié d'une ou plusieurs séances de coaching avant la fin du délai de 14 jours.

Article 6 : Résiliation 6.1. Le client peut résilier son abonnement à tout moment via le lien fourni sur le site maisonhosanna.com ou par email à maisonhosanna@gmail.com. 6.2. Le prestataire se réserve le droit de résilier un abonnement en cas de non-respect des présentes CGV par le client, du non-respect de CGU, ou d'une impossibilité de collaborer en bonne intelligence.

Article 7 : Responsabilité 7.1 Le prestataire s'engage à fournir un service de coaching conforme aux présentes CGV. Toutefois, il ne saurait être tenu responsable des résultats

obtenus par le client, le coaching étant une démarche personnelle. 7.2 Le client reste libre et responsable de ses choix, malgré les conseils que peut donner le coach. Le client est libre et responsable de la façon dont il accueille les paroles, les éventuels soins énergétiques.

Article 8 : Protection des Données Personnelles Les données collectées dans le cadre de la souscription et de l'exécution des services sont traitées conformément au RGPD. Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

Article 9 : Litiges et Droit Applicable Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige, une solution amiable sera recherchée avant toute action judiciaire. À défaut, le tribunal compétent sera celui du lieu du siège social du prestataire.

Article 10 : Acceptation des CGV La souscription à un abonnement implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV par le client.

Article 11 : Modification des CGV Maison Hosanna se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente.